

@mail:clubalpinfr.besancon@gmail.com

Procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 28 octobre 2015

PV 2015/07

19h40 début de séance

Présents:

Philippe BARBUT, Claude BOUVRESSE, Michel CATTET, Jean-Paul GENOUD, Anouk HAERINGER-CHOLET, Michel LETHIER, Benjamin LIMARE, Jean-Michel LORNET, Bernard MAGNIN-FEYSOT, Nans MOLLARET, Cosette POL BODETTO, Claude TISSERANT, Jocelyn VENDEL, Rita ZUCCARELLO

Excusés:

Michel BAVEREL (pouvoir à Jean Paul GENOUD), Jacques CHOUTEAU, Josette FICHET (pouvoir à Benjamin LIMARE), Loïc GESCHWINE, Claudine JOACHIM, Monique MARRON (pouvoir à Michel LETHIER), Annie MARTIN (pouvoir à Benjamin LIMARE), Christian THIOLOT, Florence TONON (pouvoir à Philippe BARBUT)

Invité : Jean-Michel Roland pour le matériel

Approbation des compte-rendus comité directeur des 28/9/2015 et 5/10/2015

Le compte-rendu du 28/09/2015 est approuvé à l'unanimité. Le compte-rendu du 05/10/2015 sera transmis pour approbation au prochain comité directeur.

1 - Communication Président et bureau

Communications sur locaux - vie du club - statistiques activités - organisation Bourse aux skis et trail

A la date du comité, notre club a enregistré l'adhésion de 94 nouveaux licenciés sur 419 adhérents contre 65 l'an dernier à la même époque (soit + 5%). Il est constaté que 265 licences sont non renouvelées au lieu de 241 l'an dernier à la même époque.

Le club a accepté d'étudier le projet de l'architecte de l'institut Marine sous réserve que soient respectées les conditions du club (cf courrier de M Léthier). Le Président a fait un courrier également à l'agence Mourey et à l'archevêché concernant le niveau du rappel de charges 2014. En effet, la surface de la cave (56 m2) est prise en considération pour la détermination des charges communes de chauffage et d'ascenseur. Michel a demandé au trésorier de ne payer, au titre de ces charges considérées que le montant basé sur les seuls m2 utilisables. Cette démarche est un préalable à une nouvelle clé de répartition des charges avec l'institut Marine.



@mail:clubalpinfr.besancon@gmail.com

- Raid handiforts : Michel Lethier a représenté le club lors de la cérémonie de remerciements et de remise des prix aux équipes.
- Statistiques activités: la saisie dans l'extranet conditionne la validité des cartes « encadrants » pour la gratuité des refuges. Rita a demandé aux responsables de lui communiquer les données pour la mi-novembre.
- Bourse aux skis : FR 3 a été contacté tout comme l'Est républicain
- **Trail** nocturne urbain : clôture des inscriptions le 28 octobre. 400 inscrits 15 jours avant la clôture des inscriptions.

30% seront reversés à l'association ActNow les traiders solidaires.

Nans et Mathieu se renseignent pour savoir si un non cafiste est couvert par l'assurance.

Une dernière réunion aura lieu le 8 novembre.

2 - Présentation par le trésorier et validation compte de résultats et bilan exercice 2014/2015

Résultat définitif de fonctionnement : négatif de **78 euros** ; ce résultat quasi à l'équilibre est dû principalement au niveau de charges locatives élevées.

JP Genoud présente sommairement quelques données significatives du « budgété » et du « réalisé » pour les produits et les charges par comparaison avec l'exercice comptable précédent.

+ 330 € pour le prêt de matériel, + 350 € pour la participation du Comité départemental, - 250 € pour les recettes publicitaires.

Il cite l'impact de l'annulation du week-end « Poudre et peaux », le niveau de la provision pour charges en diminution sensible d'où un gain de 1 300 €. L'acquisition de matériel d'activités est d'environ 2000 € sachant que l'achat des DVA n'a pas été réalisé sur cet exercice.

Investissements : Montant important 4 150.00 €

Ces investissements n'ont concerné que la bibliothèque avec l'installation d'un meuble bibliothèque et le remplacement imposé du micro ordinateur.

Bilan: peu d'évolutions, les encaissements des licences ont été plus rapides.

La trésorerie est largement positive. 37 000 € montant qui représente presque 2 ans de fonctionnement.

3 - Examen et validation prévisions achat matériel et documentation activités exercice 2015/2016

Toutes les commissions ont transmis leurs besoins.

- Escalade = 1 293 € (renouvellement des cordes en salles + 2 cordes de 80m pour grimpe en falaise. Benjamin Limare responsable de la commission se charge d'apporter des précisions.
- Canyon = 502 € dont 1 corde
- Alpinisme = 980 € dont cordes et piolets



@mail: clubalpinfr.besancon@gmail.com

- •Ski alpinisme = 288 € dont acquisition de 10 DVA par le club et 3 à moitié prix par le CR FC.
- Bibliohèque = 250 €
- Entretien du matériel = 950 € dont 350 € pour les révisions DVA
- Formation / sécurité = 2 020 €

Total = 5 909 euros dont une partie avait déjà été budgétisée l'an dernier mais non réalisée.

L'Impact prévisionnel de cet important effort de renouvellement ou acquisitions de matériel pour l'an prochain générera inévitablement un déficit de fonctionnement qui devra être financé à hauteur de 5 000 euros par reprise sur les réserves du club.

Jean-Michel Roland propose qu'un renouvellement de DVA soit possible tous les ans pour que rapidement le club n'ait que des DVA numériques. Le stock de DVA actuel est de 40 dont 2 numériques.

VOTE Pour ce budget activités à l'unanimité

4 - Proposition budget 2015/2016

Mise à part un niveau de crédits et recettes habituels pour les charges et produits, la proposition de budget du nouvel exercice prévoit la :

- Prise en charge financière par le club de la logistique liée à l'organisation du week-end Poudre et Peaux des 29 et 30 janvier 2016
- Formation des cadres ski alpinisme (recyclage intermédiaire assuré par un guide et souhaité par commission sports de neige)
- Formation DVA cadres sports de neige par expert Anena le samedi 12 décembre 2015
- Soutien école d'aventure

Le budget de fonctionnement sera présenté à l'assemblée générale avec un déficit d'environ 5 000 euros et ouverture de crédits d'investissement à hauteur de 1 000 euros en investissement largement financés par le niveau des amortissements (en cas de besoin).

Vote à l'unanimité

5- Tarifs part club 2016/2017

La part revenant localement au club sur les cotisations versées par les adhérents est en hausse de 300 €, (montant global de 13 000 euros pour environ 600 adhérents).

Rappel: part comité régional: 0,30 € - part comité départemental: 0,28 €

L'an dernier, les adhérents ont supporté une augmentation de 2 à 3 % pour le siège (part FFCAM) et 1% pour le club .

Avec une augmentation uniforme de 1 % de la part club le gain serait de 132 € et de 267 € avec une progression de + 2%.



@mail: clubalpinfr.besancon@gmail.com

Les points de vue sont différents.

Nans : plutôt développer des activités pour amener des adhérents

Philippe: faire une augmentation linéaire

Michel précise qu'il n'y a pas eu d'augmentation de 2012 à 2014.

VOTE 1	pas d'augmentation Pour = 7
VOTE 2	augmentation de 1% Pour = 8

Une augmentation de 1% sera proposée à l'assemblée générale.

6 - Préparation AG du 4 décembre 2015

•L'ordre du jour sera transmis par mail car l'ordre du jour n'a pas été inséré dans le dernier bulletin. Elle se tiendra dans une salle du centre international de séjour d'une capacité d'accueil de 100 personnes.

Chaque responsable transmettra à Michel une présentation en 10 lignes de l'activité.

• 2 sièges sont vacants (avec la démission d'un membre élu l'an passé) : les candidatures sont à déposer pour le 26 novembre.

7 - Désignation des membres du club aux AG du CD 25 et CR FC du 5 décembre 2015 (Gros Morond) Christian, Anouk, Michel et Yvette.

Michel rappelle que D. Buffet le président du comité régional demande quelles sont les formations sont à inscrire au calendrier régional.

Michel souhaite l'organisation à nouveau d'une formation « dirigeant » (1 jour).

8 - Candidatures (3 représentants maximum) pour représenter le club au congrès national d'Albertville les 29 et 30 janvier 2016 (vote par AG du 4/12/2015)

Michel Lethier et Philippe Barbut volontaires sont désignés

9 - Questions diverses

Fin de séance à 22h05

Prochain comité directeur le lundi 11 janvier 2016 à 19h30

La secrétaire de séance, Rita ZUCCARELLO Le Président, Michel LETHIER